

→ L'action du Département

Le Département de Seine-et-Marne développe, avec ses partenaires CapMétha77, des outils pour un développement durable de la méthanisation :

- guide d'insertion paysagère des unités de méthanisation
- outils de sensibilisation et de communication à destination des élus, du grand public, des scolaires...
- cadre d'action en faveur d'une mobilité décarbonée avec le bioGNV

Le Département vous accompagne dans le cadre de l'ingénierie départementale ID77 pour une insertion des projets au sein des territoires dans un esprit d'écoute et de concertation :

- rencontre et échanges dès l'émergence des projets
- aide aux parties prenantes (élus, porteurs de projet, associations...) pour une appropriation des enjeux du territoire et du projet
- participation aux réunions d'information et de concertation
- mise en réseau des acteurs pour aide à l'organisation de visites de sites, échanges avec les experts...



CapMétha77

Un engagement, une charte, des perspectives

Pour soutenir le développement de la filière méthanisation en Seine-et-Marne, la charte CapMétha77 fédère et engage **9 partenaires sur deux grands objectifs** :

- couvrir 75 % des besoins résidentiels en gaz d'ici 2030 avec un gaz 100 % renouvelable produit localement, soit une production de 2500 GWh/an ;
- contribuer à une mobilité décarbonée au bioGaz Naturel Véhicule.

En partenariat



→ Pour tout contact :

Service d'expertise déchets
énergie climat (SEDEC) :
metha77@departement77.fr / 01.64.14.76.69

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département
CS 50377 | 77010 Melun cedex
01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT



CapMétha77

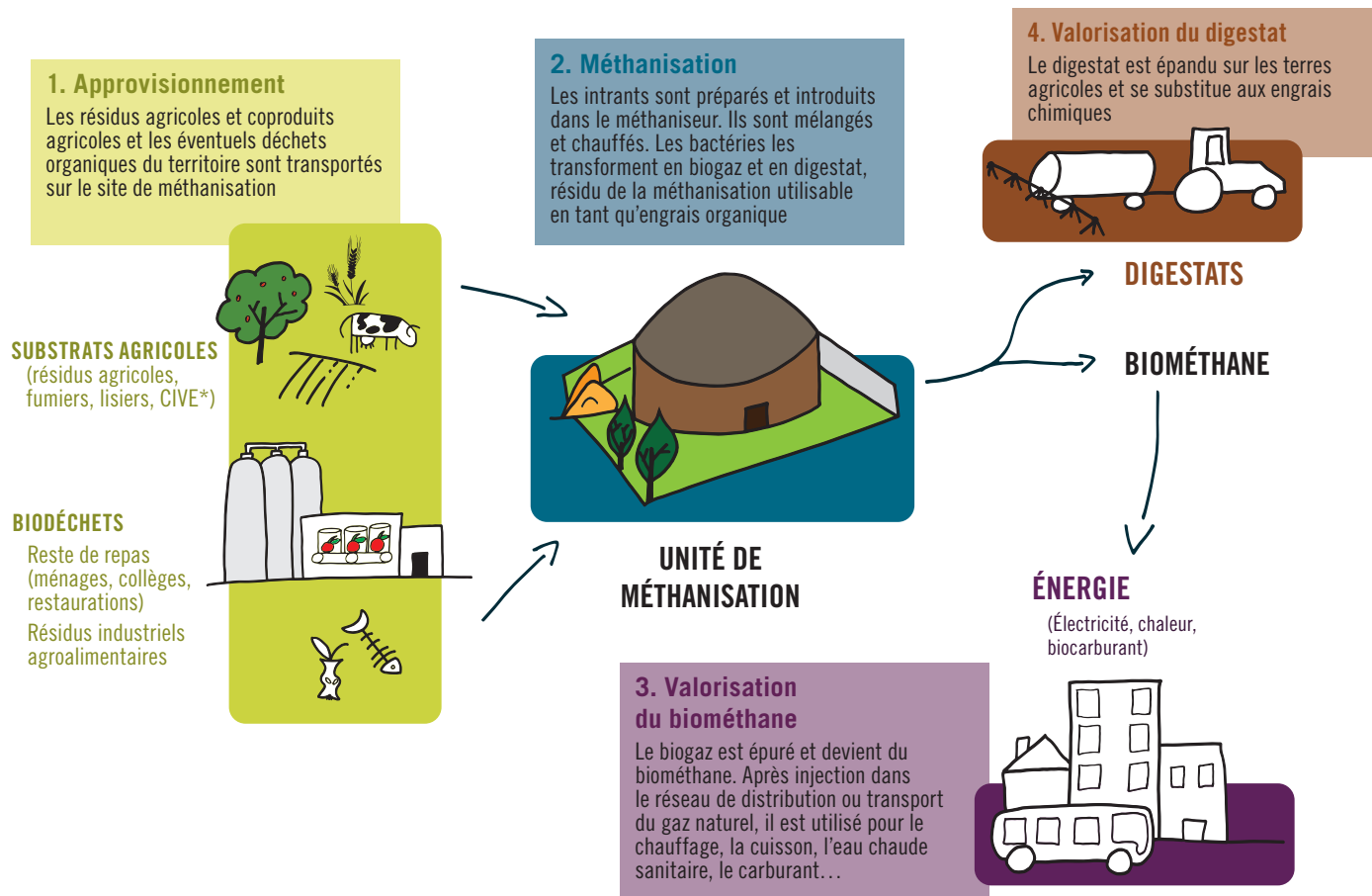
La méthanisation en Seine-et-Marne

Pour un développement durable de la filière



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

→ La méthanisation, c'est quoi ?



→ Les atouts du développement de la méthanisation

- Indépendance énergétique
- Production d'une énergie renouvelable
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Développement d'une agriculture durable
- Préservation de la ressource en eau par la réduction des intrants chimiques et une meilleure couverture des sols
- Valorisation des déchets du territoire
- Développement du raccordement au gaz pour les Seine-et-Marnais
- Création d'emplois locaux non délocalisables

*CIVE : culture intermédiaire à vocation énergétique

Unités de méthanisation à la ferme (2020)



Les chiffres clés

12 unités de méthanisation en 2020
32500 logements neufs ou **760** bus bioGNV
 Production : 200 GWh/an



- **Gisement potentiel (2050)** : 2,7 TWh/an (dominante agricole)
- **Objectif régional** : 5 TWh/an (2030)
- **Objectif CapMéth77** : 2,5 TWh/an (2030)

Avec le bioGNV, par rapport au diesel :

- - 95% d'émissions de particules fines
- 12 fois moins de GES
- - 30% d'émissions sonores

